

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres des groupes de travail
chargés de l'élaboration des profils de certification
correspondant aux profils de formation établis par le
Service francophone des Métiers et des Qualifications dans
le domaine des métiers de l' « Agriculteur·trice », de l'
« Agent·e horticole en cultures maraîchères et fruitières »,
de l'« Agent·e horticole en cultures florales et pépinières »,
du/de la « Carrossier·ère », du/de la « Monteur·se
technicien·ne frigoriste » du/de la « Technicien·ne
frigoriste », du/de la « Soudeur·euse cordon d'angle », de l' «
Ébéniste », du/de la « Technicien·ne de fabrication bois et
matériaux associés », du/de la « Tailleur·euse de
pierre/Marbrier·ère », du/de la « Boucher·ère–
Charcutier·ère », du/de la « Boucher·ère–Charcutier·ère de
grande distribution », du/de la « Préparateur·trice en
carrosserie », du/de la « Peintre en carrosserie » du/de la «
Premier·ère commis de cuisine », du/de la «
Découpeur·euse – Désosseur·euse », du/de la «
Préparateur·trice de commande – Emballeur·euse », du/de
la « Préparateur·trice de viande –
Trancheur·euse/Portionneur·euse », du/de la
« Soudeur·euse sur tubes bout à bout » du/de la « Peintre
industriel·le » dans l'enseignement technique de
qualification et professionnel ordinaire et dans
l'enseignement spécialisé de forme 4 et de forme 3, 3^{ème}
phase**

A.Gt 19-01-2023

M.B. 20-04-2023

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement
secondaire du 3 mai 2019, notamment l'article 1.4.4-1., § 2, alinéa 5 ;

Considérant les propositions de l'Administrateur général de
l'Enseignement, des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir
organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'agriculture pour le profil de l'« Agriculteur.trice » dans l'enseignement technique de qualification est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Olivier VAN WASSENHOVE (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Jean-Yves KUPPENS (enseignement officiel subventionné) ;

3° d'un • e représentant • e du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Pierre WANSON ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Muriel BROHE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François LETOR (enseignement officiel subventionné) ;
- Kristien DELANOTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 2. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'horticulture pour le profil d'« Agent.e horticole en cultures maraichères et fruitières » et d'« Agent.e horticole en cultures florales et pépinières » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Olivier VAN WASSENHOVE (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Jean-Yves KUPPENS (enseignement officiel subventionné) ;

3° d'un • e représentant • e du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien

pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Pierre WANSON ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Muriel BROHE (enseignement libre subventionné) ;

- Jean-François LETOR (enseignement officiel subventionné) ;

- Kristien DELANOTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 3. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la carrosserie pour le profil du/de la « Carrossier.ère » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;

- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;

- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;

- Gilles COELART (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS ;

- Luigi ASCOLI ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné) ;

- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;

- Pierino DELPORTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 4. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la carrosserie pour le profil du/de la « Préparateur.trice en carrosserie » et du/de la « Peintre en carrosserie » dans l'enseignement spécialisé de forme 3, 3e phase, et dans l'enseignement en alternance, défini à l'article 2bis, § 1^{er}, alinéa 2 du Décret du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance, est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Gilles COELART (enseignement officiel subventionné) ;
- Umberto LIBRETTO (enseignement libre non confessionnel subventionné) ;
- Sabatto SBORDONE (enseignement libre non confessionnel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS ;
- Luigi ASCOLI ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Pierino DELPORTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 5. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers du froid pour le profil du/de la « Technicien.ne frigoriste » dans l'enseignement technique de qualification est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Paul ANDRE (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des

membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS ;
- Luigi ASCOLI ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Pierino DELPORTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 6. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers du froid pour le profil du/de la « Monteur.se technicien.ne frigoriste » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Paul ANDRE (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS ;
- Luigi ASCOLI ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Pierino DELPORTE (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 7. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la soudure pour le profil du/de la « Soudeur.euse cordon d'angle » et du/de la « Soudeur.euse sur tubes bout à bout » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS ;
- Luigi ASCOLI ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Luciano AMORINI (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 8. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers du bois pour le profil du/de la « Technicien.ne de fabrication bois et matériaux associées » dans l'enseignement technique de qualification est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Michel JONAS (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Bernard PAQUOT ;
- Roch KERSTEN ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Michel GERARD (enseignement libre subventionné) ;
- Eric KORMOS (enseignement officiel subventionné) ;
- Grégory GRATOIR (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 9. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers du bois pour le profil d' » Ebéniste » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Michel JONAS (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Bernard PAQUOT ;
- Roch KERSTEN ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Michel GERARD (enseignement libre subventionné) ;
- Eric KORMOS (enseignement officiel subventionné) ;
- Grégory GRATOIR (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 10. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la pierre pour le profil du/de la « Tailleur.se de pierre/Marbrier.ère » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant•e•s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant•e•s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Bernard PAQUOT ;
- Roch KERSTEN ;

4° d'un•e représentant•e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

5° des représentant•e•s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Michel GERARD (enseignement libre subventionné) ;
- Eric KORMOS (enseignement officiel subventionné) ;
- Grégory GRATOIR (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 11. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la peinture pour le profil du/de la « Peintre industriel.le » dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un•e représentant•e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

2° des représentant•e•s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Jean-François SIMONS (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant•e•s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- Bernard PAQUOT ;
- Roch KERSTEN ;

4° d'un•e représentant•e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

5° des représentant•e•s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Michel GERARD (enseignement libre subventionné) ;
- Eric KORMOS (enseignement officiel subventionné) ;

- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Grégory GRATOIR (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 12. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'hôtellerie/alimentation pour le profil du/de la « Premier.ère commis de cuisine » dans l'enseignement spécialisé de forme 3, 3e phase, et dans l'enseignement en alternance, défini à l'article 2bis, § 1^{er}, alinéa 2 du Décret du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance, est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Anne-Pascale LEROY (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Joëlle HOUGARDY (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Eric VIATOUR (enseignement officiel subventionné) ;
- Luc LECLERCQ (enseignement libre non confessionnel subventionné) ;

3° de représentant • e • s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- David DEFELDRE ;
- Gaëtan PAQUOT ;

4° d'un • e représentant • e de l'administration générale :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

5° des représentant • e • s des Cellules de soutien et d'accompagnement :

- Christophe CORBESIER (enseignement libre subventionné) ;
- Catherine CLAREBOUT (enseignement officiel subventionné).

Article 13. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'hôtellerie/alimentation pour le profil du/de la « Boucher.ère/Charcutier.ère » et du/de la « Boucher.ère/Charcutier.ère » de grande distribution dans l'enseignement professionnel est composé :

1° d'un • e représentant • e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son • sa représentant • e ;

2° des représentant • e • s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Anne-Pascale LEROY (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;

- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Eric VIATOUR (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant•e•s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- David DEFELDRE ;
- Gaëtan PAQUOT ;

4° d'un•e représentant•e de l'administration générale :
Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

5° des représentant•e•s des Cellules de soutien et d'accompagnement :
- Christophe CORBESIER (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Abbas ARMUT (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 14. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'hôtellerie/alimentation pour le profil du/de la « Découpeur.euse/Désosseur.euse », du/de la « Préparateur.trice de commande/Emballer.euse » et du/de la « Préparateur.trice de viande/Trancheur.euse/Portionneur.euse » dans l'enseignement spécialisé de forme 3, 3e phase, et dans l'enseignement en alternance, défini à l'article 2bis, § 1^{er}, alinéa 2 du Décret du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance, est composé :

1° d'un•e représentant•e du Ministre qui préside et fixe le calendrier des réunions :

- Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

2° des représentant•e•s des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et du Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné) ;
- Anne-Pascale LEROY (Wallonie Bruxelles Enseignement) ;
- Christian DE SELYS (enseignement officiel subventionné) ;
- Eric VIATOUR (enseignement officiel subventionné) ;

3° de représentant•e•s du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques :

- David DEFELDRE ;
- Gaëtan PAQUOT ;

4° d'un•e représentant•e de l'administration générale :
- Amandine HUNTZINGER ou son•sa représentant•e ;

5° des représentant•e•s des Cellules de soutien et d'accompagnement :
- Christophe CORBESIER (enseignement libre subventionné) ;
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné) ;
- Abbas ARMUT (Wallonie Bruxelles Enseignement).

Article 15. - Les groupes de travail peuvent s'adjoindre la présence d'experts s'ils le jugent nécessaire.

Article 16. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 19 janvier 2023.

Le Ministre-Président,
P.-Y. JEHOLET
La Ministre de l'Education,
C. DESIR